



Galea et EPS Partenaires se rapprochent

Dans un contexte riche en évolutions réglementaires, avec la loi Pacte, le 100% Santé et la réforme des retraites, Galea et EPS Partenaires s'engagent au-delà de leur partenariat historique pour travailler à un avenir commun.

Cette démarche répond à la stratégie de croissance de Galea, sereine et structurée, et à celle d'EPS Partenaires qui s'adosse à un cabinet complémentaire de ses activités et qui partage les mêmes valeurs (primauté de l'intérêt du client, indépendance et objectivité, pluri-disciplinarité des expertises pour apporter des solutions clé en main).

Galea, cabinet de conseil qui accompagne les entreprises, les branches professionnelles, les caisses de

retraite et les organismes d'assurance dans la gestion de leurs risques et le suivi des régimes de protection sociale (prévoyance, frais de santé, retraite) dirigé par Norbert Gautron, Maud Vannier-Moreau et Mylène Favre-Béguet et EPS Partenaires, conseil en épargne salariale et protection sociale, dirigé par Hubert Clerbois et Sébastien Roy, ont décidé de se rapprocher.

Galea et EPS Partenaires affirment ainsi leur ambition d'être des acteurs de référence en matière de conseil en Protection Sociale, en Epargne Retraite et Salariale ainsi qu'en Assurance. Ils souhaitent de la sorte mieux répondre à l'attente de leurs clients d'un service global et d'un accompagnement personnalisé sur toutes leurs problématiques en alliant des expertises pointues et des solutions innovantes.